

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2019

Le 25 février deux mil dix-neuf à 19 h 00, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : Mmes : STIENNE, VARIN, LEVIGNEUX, CASTOT, LEGRAS, VAUCLIN

MM. LEBLANC, GONDARD, DANET, MODARD, FLAGUAIS, ADAM, PECKRE

Étaient absent(e)s : Sandrine PERRIAU pouvoir à Stéphane GONDARD

Mmes LESEIGNEUR, RASSET

Mrs DUFLO, LECONTE

Secrétaire de Séance : Pascale VARIN

TRAVAUX TERRAIN DE FOOTBALL

M. Gondard signale que nous avons appris que les vestiaires sont trop petits pour répondre au classement de la catégorie 5 du terrain. Ils font 12 m² chacun alors que la norme doit être de 20m². Des travaux de démolition de cloisons intermédiaires sont à prévoir.

Le devis de M. Ratieuville est présenté au conseil municipal s'élève à 6084 € TTC, auquel s'ajoute le remplacement de la porte principale et l'escalier des vestiaires pour un montant total de 17 930 € HT, soit un total de 24 014 € HT. Le conseil municipal approuve à l'unanimité et décide de solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football.

ECLAIRAGE DU STADE

Pour l'éclairage le conseil municipal choisit un éclairage simple. L'éclairage serait placé sur des mats de 14 m et pourra servir pour les entraînements sur le petit terrain. M. Leblanc rencontre M. Ramond du SDE76, sur place demain pour établir le devis et programmer les travaux.

PANNEAU SALLE DES LOISIRS

Monsieur le Maire propose de changer le panneau fixé sur la salle des loisirs et invite le conseil municipal à réfléchir sur le nom à lui attribuer, « l'Espace des loisirs » est retenu.

TRAVAUX SUR CHATEAU D'EAU

M. PECKRE expose la proposition de M. THILVERT de VEOLIA de remplacer le système de communication défectueux entre le forage et le réservoir.

Actuellement, le réservoir communique avec la station de pompage par l'intermédiaire de deux postes de télégestion Sofrel reliés par un câble blindé enterré. Cette ligne de liaison est vieillissante et occasionne des défauts de communication qui engendrent des manques d'eau ponctuels dans le château d'eau.

La proposition de VEOLIA passe par la modernisation et la fiabilisation de cette ligne en la remplaçant par une liaison sans fil radio et sans licence. Ce nouveau système n'étant pas soumis à un opérateur, au temps, ou à des problèmes d'extraction.

Le coût est d'un montant de 3 859.93€ HT, soit 4 631.92€ TTC.

Après examen, le Conseil Municipal décide de

- de valider la proposition faite par VEOLIA pour un montant estimatif de 3 859.93€HT
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document en application de la présente délibération

IMPLANTATION D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE

Considérant que nous avons des demandes de plus en plus fréquentes pour le dépôt d'urnes funéraires, Monsieur le Maire présente un devis établi pour plusieurs modèles, à savoir :

Modèle CASSIOPE	Rose chinois	Gris Zéphir
4 cases	3 420.00 €	2730. 00 €
8 cases	5790. 00 €	4740. 00 €
12 cases	8 160. 00 €	6 750. 00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, porte son choix sur le modèle gris Zéphir 12 cases, pour 6 750. 00 € TTC.

REMPACEMENT DE LA MONOBROSSE A L'ECOLE

M. Peckre présente les deux devis pour le remplacement de la mono-brosse à l'école, à savoir :

Eurosteam pour 1165.44 € TTC

Adelya pour 1030. 80 € TTC

Ayant été très satisfait de l'ancienne brosse Eurosteam, M. Peckre conseille de reprendre cette marque pour un montant de 1165.44 €, le conseil municipal donne son accord.

EXTINCTEURS A REMPLACER EN 2019

M. Leblanc informe le conseil municipal qu'un seul extincteur à l'église doit être remplacé pour un montant de 110.40 €.

CREATION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Vu la délibération de la communauté de Communes Inter Caux Vexin du 6 décembre 2018, instituant à compter du 1^{er} janvier 2019 le régime de la fiscalité professionnelle unique, et décidant de la création d'une commission CLECT.

La composition de cette commission est composée d'un représentant de chaque commune membre. Monsieur le Maire propose de désigner Philippe PECKRE pour participer à ces commissions. Le conseil donne son accord.

DELIBERATION POUR ACCEPTER UN DON POUR LE CENTRE AERE

L'Association « Les Anémones » de Cottévrard, en cours de dissolution, a décidé d'attribuer une somme de huit cents euros à la commune de Bosc le Hard, pour la gestion du CLSH auquel participent les enfants de Cottévrard. Le conseil municipal accepte ce don.

MESURE DES RELEVES DE VITESSE - RUE D' AUGEVILLE

Monsieur le Maire présente les résultats des relevés de vitesse effectués rue d'Augeville par la Direction des Routes. Il est préconisé de mettre des bandes blanches de ralentissement au niveau de la patte d'oie ; les avis du conseil municipal étant divergents. Monsieur le Maire décide de demander conseil à M. Folligné de la Direction des Routes.

CENTRE DE LOISIRS DE FEVRIER

Monsieur Gondard présente le bilan, soit 18 enfants inscrits, nombre en diminution ; Des familles ne semblent pas avoir eu les renseignements nécessaires à l'inscription.

Pour la prochaine session il faudra envisager une réduction du nombre d'animateurs.

QUESTIONS DIVERSES

CESSION DU TERRAIN FACE AU TERRAIN DU LOTISSEMENT LES COQUELICOTS

Pour information : L'Acte a été signé mercredi 20 février 2019, pour un euro symbolique.

TRAVAUX A LA RESIDENCE AUTONOMIE SAINT JEAN

Le début des travaux est prévu pour lundi prochain. Une salle de bains témoin sera mise en place.

OCCUPATION DE VOIRIE

Une demande d'occupation de voirie pour vendre des crêpes, les vendredis de 18 à 22 h. Le conseil donne son accord.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

SSIAD du Cailly : Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 255 € pour 2019. Le bilan 2018 devra être transmis. Le conseil municipal donne son accord.

AGENDAS :

Concert à l'église : le samedi 2 mars prochain à 20 h 30. Prévoir un pot de l'amitié pour accueillir les concertistes.

Congrès des Anciens Gendarmes : le 10/03 à la salle des sports organisé par P Peckre.

Foulées bolhardaises : le 17/03

30/04 rencontre chorales scolaires dans le gymnase à 18 h 00.

Cerfs - volants : le 7 septembre

Son et lumière : les 13 et 14 septembre

Travaux voirie rue Sire de Bosc Rohard : début travaux après le 1^{er} mai durée 10 jours environ.